

RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

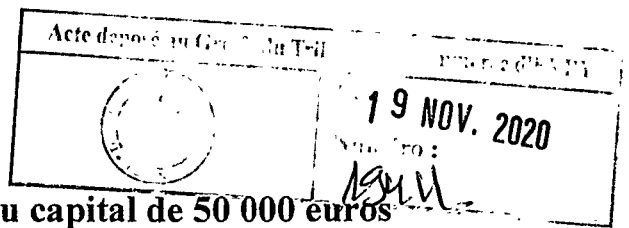
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 03095

Numéro SIREN : 813 595 212

Nom ou dénomination : 2MC

Ce dépôt a été enregistré le 19/11/2020 sous le numéro de dépôt 19411



2MC

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros

Siège social : 4 rue du Bois de la Remise – 91 480 VARENNES -JARCY

RCS EVRY 813 595 212

PROCES VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 27 OCTOBRE 2020

Certifié conforme
[Signature]

La soussignée :

Madame Michèle MONTAUD, titulaire de 100 actions,

Représentant la totalité du capital de la Société 2MC a pris les décisions relatives à l'agrément d'un nouvel associé et à sa démission de ses fonctions de Présidente de la société pour voir désigner Monsieur Florian BOIVERT pour la remplacer.

Monsieur Florian BOIVERT, candidat pressenti à reprendre la Présidence de la société est aussi présent.

Elle rappelle qu'elle a déclaré céder la totalité des actions qu'elle détient sous la seule réserve de la signature des bordereaux de cession et du paiement du prix convenu.

Première résolution :

L'associée unique déclare prendre la décision d'agréer, conformément à l'article 11 des statuts, en qualité de nouvel associé Monsieur Florian BOIVERT sous la seule réserve de la réalisation définitive de la cession des actions.

Deuxième résolution :

L'associée unique prend acte de la démission de Madame Michèle MONTAUD de ses fonctions de Présidente de la société avec effet à la date du 31 octobre à minuit et décide de nommer, à compter de cette même date et heure pour le remplacer et pour une durée indéterminée, Monsieur Florian BOIVERT né le 4 décembre 1990 à VILLENEUVE SAINT GEORGES, domicilié à QUINCY SOUS SENART (91 514), 7 rue de la Marne.

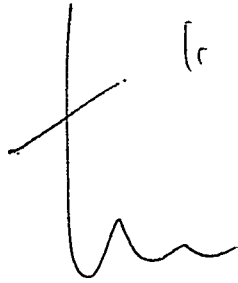
Monsieur Florian BOIVERT, présent, remercie l'associée unique de la confiance qui lui est accordée et accepte de prendre le poste de Président de ladite société.

[Signature] *[Signature]*

Troisième résolution :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie des présentes pour l'accomplissement des formalités.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associée ainsi que Monsieur Florian BOIVERT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Boivert', with a small 'r' above the second 't'.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Boivert', written in a cursive style.